

Lisons chaque dimanche 2 ou 3 paragraphes de l'encyclique

Le pape François affirme que « la dimension érotique de l'amour » est « un don de Dieu qui embellit la rencontre des époux », dénonçant, cependant, un esprit dangereux qui, aujourd'hui atteint davantage la sexualité.

Violence et manipulation

153. Dans le contexte de cette vision positive de la sexualité, il est opportun d'aborder le thème dans son intégralité et avec un sain réalisme. En effet, nous ne pouvons pas ignorer que, souvent, la sexualité est dépersonnalisée et qu'elle est également affectée par de nombreuses pathologies, de sorte qu'« elle devient toujours davantage occasion et instrument d'affirmation du moi et de satisfaction égoïste des désirs et des instincts ». A notre époque, on sent le risque que la sexualité aussi soit affectée par l'esprit vénéneux du « utilise et jette ». Le corps de l'autre est fréquemment manipulé comme une chose que l'on garde tant qu'il offre de la satisfaction, et il est déprécié quand il perd son attrait. Peut-on ignorer ou dissimuler les formes permanentes de domination, d'hégémonie, d'abus, de perversion et de violence sexuelle, qui sont le résultat d'une déviation du sens de la sexualité et qui enterrent la dignité des autres ainsi que l'appel à l'amour sous une obscure recherche de soi-même ?

154. Il n'est pas superflu de rappeler que même dans le mariage la sexualité peut devenir une source de souffrance et de manipulation. C'est pourquoi nous devons réaffirmer avec clarté que l'« acte conjugal imposé au conjoint sans égard à

ses conditions et à ses légitimes désirs n'est pas un véritable acte d'amour et contredit par conséquent une exigence du bon ordre moral dans les rapports entre époux ». Les actes propres à l'union sexuelle des conjoints répondent à la nature de la sexualité voulue par Dieu s'ils sont vécus « d'une manière vraiment humaine ». C'est pourquoi saint Paul exhortait : « Que personne en cette matière ne supplante ou ne dupe son frère » (1Th 4, 6). Même s'il écrivait à une époque où dominait une culture patriarcale, où la femme était considérée comme un être complètement subordonné à l'homme, il a cependant enseigné que la sexualité doit être objet de conversation entre les conjoints ; il a considéré la possibilité de reporter momentanément les relations sexuelles, mais « d'un commun accord » (1Co 7, 5).

155. Saint Jean-Paul II a fait une remarque très subtile quand il a dit que l'homme et la femme sont « menacés par l'insatiabilité ». C'est-à-dire qu'ils sont appelés à une union toujours plus intense, mais le risque est de vouloir supprimer les différences et cette distance inévitable qu'il y a entre les deux. Car chacun a une dignité propre et inaliénable. Quand la merveilleuse appartenance réciproque devient une domination, « change essentiellement la structure de la communion dans les relations entre personnes ». Dans la logique de domination, le dominateur finit aussi par nier sa propre dignité et en définitive cesse de « s'identifier subjectivement avec son propre corps », puisqu'il lui ôte tout sens. Il vit le sexe comme une évasion de lui-même et comme renonciation à la beauté de l'union.